



Les pratiques de harcèlement d'un *boy's club* numérique ont fini par rattraper ses membres

La Ligue du LOL, du rire aux larmes

« AUDE-MAY LEPASTEUR

Réseaux sociaux «Nul nul nul et nul. Devrait se reconverter dans les films pour adultes où je suis sûr qu'elle ferait son trou.» La semaine dernière, Léa Lejeune, journaliste chez *Challenges*, une publication économique, est revenue sur le harcèlement numérique dont elle a longtemps été victime. La phrase en tête de ce paragraphe n'est qu'un exemple des «traits d'esprit» déployés pour lui nuire professionnellement, et personnellement.

Les agissements d'une trentaine de journalistes et communicants parisiens qui, dans les années 2010, échangeaient sur un groupe Facebook baptisé Ligue du LOL (de l'anglais *Laughing out loud*, soit rire à haute voix) ont récemment défrayé la chronique. Et coûté leur poste à certains d'entre eux. Photomontages pornographiques, canulars téléphoniques, messages injurieux, ils visaient des féministes, des personnes racisées, des blogueurs. Depuis la parution d'un article de *Libération*, titre pour lequel travaillait le fondateur du groupe Vincent Glad, les témoignages enflamment internet. Comment expliquer que certains soient passés des blagues vulgaires sur un groupe privé au harcèlement sadique? Faut-il blâmer les gènes de ces messieurs? Ou sont-ce les réseaux sociaux sans âme et sans cœur qui doivent être tenus pour responsables?

Coup de pouce

«C'est pour ainsi dire une histoire vieille comme le monde», réagit Olivier Glassey, maître d'enseignement pour la Faculté

des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne (UNIL). «On l'observe dans les cours d'école, avec la formation de cliques qui se distinguent par l'exclusion, voire le dénigrement.» Des caïds des préaux qui renforcent leur sentiment d'appartenance et leur estime personnelle en s'acharnant sur leurs victimes, tout le monde en a rencontré. «Les hommes ne sont pas biologiquement programmés pour harceler», commente Raphaël Pieroni, spécialiste des questions de genre auprès du département de géographie et environnement de l'Université de Genève (UNIGE). «Mais certains font l'apprentissage de ces méthodes dès le plus jeune âge.»

Cette culture du rejet se retrouve à l'âge adulte. Pour Raphaël Pieroni, la Ligue du LOL rappelle les *boy's clubs* qui apparaissent au XIX^e siècle en Angleterre. «Ce sont des espaces où l'on définit, et cultive, la masculinité. En créant une frontière avec le reste de la société, ils permettent l'exercice d'une domination.» Par-delà les échanges potaches entre copains, il



«Le harcèlement sur internet,

c'est plus facile à organiser»

Yannick Rochat

semble que c'était bien là le propos, conscient ou non, de la Ligue du LOL. En décrédibilisant d'éventuels concurrents grâce au harcèlement, ses membres offraient un coup de pouce bienvenu à leur carrière, dans le milieu très compétitif du journalisme parisien.

Un monde à inventer

En matière de malveillance, internet n'a donc rien inventé. Mais le fonctionnement des réseaux sociaux a tout de même joué un rôle dans cette affaire. Dans les années 2010, «les codes de la civilité sur les réseaux sociaux sont encore à inventer», analyse Yannick Rochat, spécialiste en humanités numériques à l'UNIL. On teste donc, et parfois ça dérape. «Les entreprises derrière ces plateformes ne donnaient pas de cadre, au niveau légal ça ne suivait pas non plus. Certains en ont déduit que tout était permis.»

«Tout se joue à un niveau micro, les règles de chaque groupe sont définies en toute autarcie. Ceux qui ne sont pas d'accord sont chassés. Cela produit des cercles très homogènes», note Olivier Glassey. D'où un sentiment d'entre-soi. Et, corollaire de ce dernier, d'impunité. «Lorsque les pairs cautionnent les agissements, ils apparaissent comme légitimes», ajoute Raphaël Pieroni.

La Ligue du LOL est alors en pleine activité. Ses membres



sont admirés pour leur expertise, leur humour, parfois leur irrévérence. Ils acquièrent tristement le statut d'influenceurs avant l'heure car, quand ils s'en prennent à une cible, leur exemple peut être suivi par des dizaines de personnes. «Une campagne de harcèlement sur internet, c'est beaucoup plus facile à organiser que dans la vie quotidienne. Il y a une efficacité, une viralité sans commune mesure», remarque Yannick Rochat.

Œil pour œil

«Ils devaient avoir un sentiment de confort, de puissance», relève Yan Luong, consultant en communication digitale et chargé de cours à l'UNIGE. Cela ex-

plique, peut-être, qu'ils n'aient pas imaginé que leur passé puisse les rattraper. «Ces gens-là savaient que les outils qu'ils utilisaient laissaient des traces.» Et pourtant, c'est dans la précipitation, une fois l'affaire révélée, que certains d'entre eux effacent des centaines de tweets.

Si répandre leur venin ne leur avait apporté jusqu'alors que des bénéfices, le retour de balancier est à la mesure de la violence qu'ils ont su déployer. #metoo a eu une influence. Les victimes ont compris que même les personnes exerçant une position de pouvoir peuvent être appelées à rendre des comptes», explique Olivier Glassey. Yannick Rochat rappelle également

que le cyberharcèlement et ses méfaits sont bien mieux connus aujourd'hui. «Le procès des harceleurs de la journaliste Nadia Daam a eu une influence.»

Aujourd'hui, l'attitude des membres de la Ligue du LOL n'est plus acceptable, ni acceptée. Punis par là où ils ont fauté, ils font l'expérience douloureuse d'une version numérique de la loi du talion, alors que les réseaux se déchainent contre leurs personnes. «Cette affaire, c'est un peu de l'éducation par l'exemple. Et ce n'est probablement pas fini, estime Yan Luong, parce que des comportements comme ça, il y en a plein sur internet.» »

LA LIBERTÉ

La Liberté
1700 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch/

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 38'423
Parution: 6x/semaine



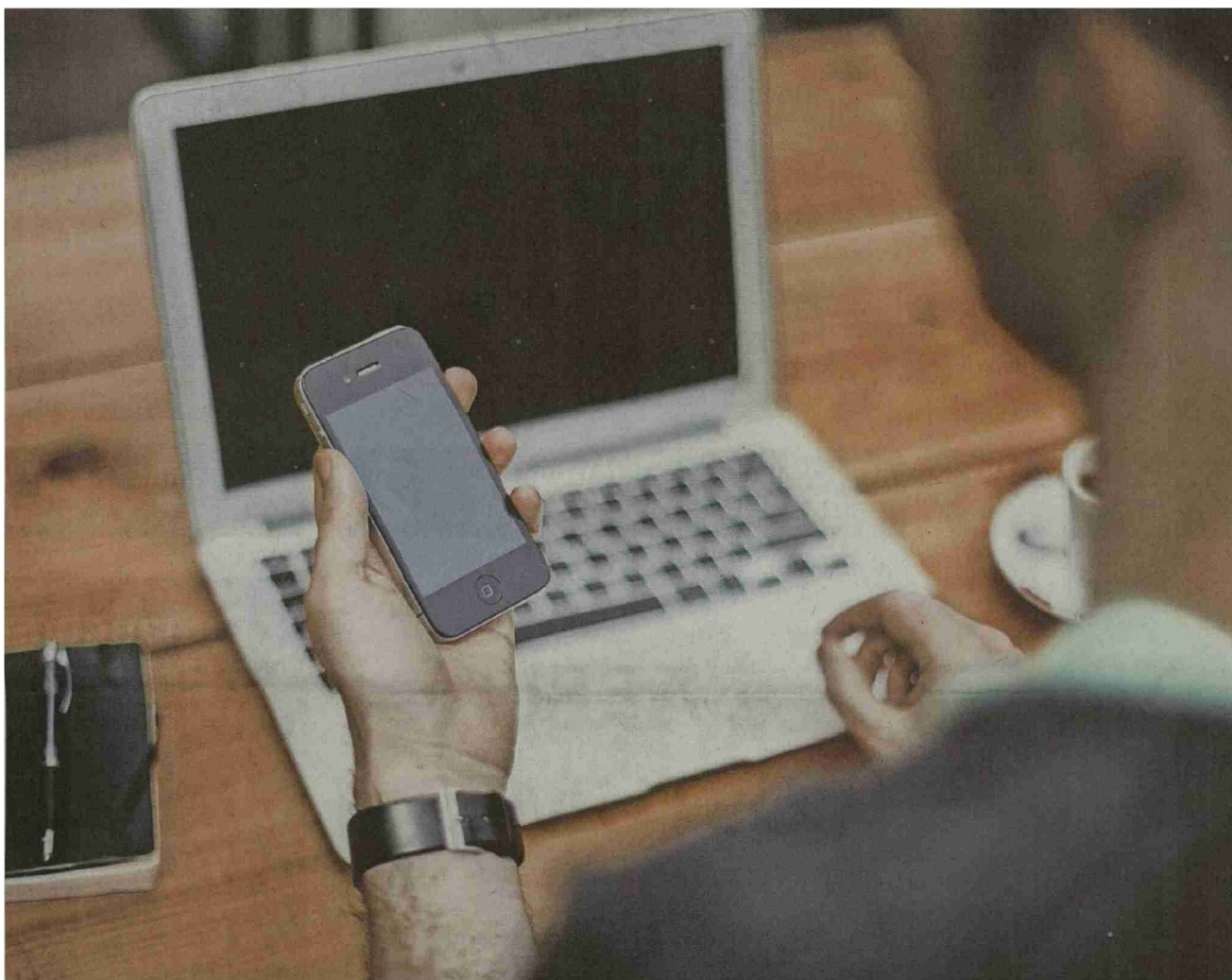
Page: 25
Surface: 104'268 mm²



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Ordre: 1094772
N° de thème: 377.116

Référence: 72585445
Coupure Page: 3/4



Les harceleurs s'en prennent à leurs victimes sur internet, et parfois également dans la vie quotidienne. Alejandro Escamilla/Unsplash



LE CYBERHARCÈLEMENT, ÇA COMMENCE OÙ?

Le cyberharcèlement, cela peut aller très très très très loin. Mais où est-ce que ça commence? En Suisse, le cyberharcèlement ne fait pas l'objet d'une norme pénale spécifique. Certains agissements tombent toutefois sous le coup des articles sur la diffamation, l'injure ou les menaces. Dans ces cas-là, la situation est généralement claire.

Mais pour les pratiques qui ne relèvent pas de l'acte criminel, les avis sont souvent partagés quant à savoir s'il s'agit de cyberharcèlement ou non. C'est ce que révèle un rapport du Pew Research Center datant de 2018. Confrontés à un scénario, des Américains devaient établir à quel moment com-

mençait le cyberharcèlement. Si seuls 5% estiment que blesser un ami dans une conversation numérique privée sur un sujet politique sensible équivaut à du cyberharcèlement, ils sont déjà 47% à condamner en ces termes le fait que l'ami transfère cet échange à des connaissances communes. Et lorsqu'une de ces personnes partage le texte sur les réseaux sociaux, 54% des interviewés considèrent qu'il s'agit de cyberharcèlement. Les choses s'enveniment avec l'envoi de messages vulgaires (82%) à la personne qui a blessé son ami, la mise en ligne d'informations personnelles de celle-ci (85%) puis l'envoi de menaces (85%). **AML**

COMMENTAIRE

Le cours parfois trouble de nos vies numériques

Le cyberharcèlement reste aujourd'hui une notion floue pour beaucoup d'entre nous. Si je transfère à des amis un e-mail que je trouve ridicule, est-ce du cyberharcèlement? Il n'y a pas besoin d'injurier une personne pour faire des dégâts dans sa vie. Après tout, le

harcèlement a pour objectif de créer un environnement défavorable autour de la victime. Qu'elle ne sache pas qu'on se moque d'elle ne signifie pas qu'elle n'en souffrira pas.

Doit-on pour autant renoncer à l'humour, ne plus rire qu'«avec» plutôt qu'«à pro-

pos»? Sans tomber dans un extrémisme puritain, il semble qu'il soit temps d'interroger nos pratiques. Et, si nous en trouvons le courage, de remonter le cours de nos vies numériques. Il se pourrait que l'exercice nous passe l'envie de rire. **AUDE-MAY LEPASTEUR**